

Proposition de partenariat dans le cadre du programme européen INTERREG III B

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

AVIS du Bureau	
séance du 26/09/03	favorable

Nous avons été saisis en juin 2003 d'une proposition de partenariat par le territoire du Kirklees (Royaume-Uni) dont la ville principale, Huddersfield, est jumelée avec Besançon. Il s'agirait de s'associer à ce territoire qui coordonne l'élaboration d'un dossier de candidature dans le cadre de l'un des appels à projets lancés par l'Union européenne : le programme INTERREG III.

Intitulé WISH (*Water Integrated Sustainable Heritage*), le projet préparé par le *District of Kirklees* a pour thème fédérateur la mise en valeur des axes fluviaux (rivière, canaux...), stratégie déclinée dans chacun des territoires (Aalst en Belgique serait le 3^{ème} partenaire). Le programme couvre la période 2004-2006, les dossiers de candidature sont à déposer avant le 30 septembre 2003 (*voir annexe 1 : présentation du programme et du projet local proposé*).

Il paraît opportun de s'inscrire progressivement dans de tels appels à projets afin de mobiliser des fonds européens pour alimenter le montage financier des opérations initiées par la CAGB. Prendre rang dans le projet WISH apparaît comme une première tentative dans ce sens.

Pour ce faire, les échéances exigent que la CAGB - dans les plus brefs délais - puisse transmettre au chef de file (le Kirklees) un plan d'action réunissant des opérations que la CAGB (ou d'autres maîtres d'ouvrage locaux) a prévu de mener de 2004 à 2006. Le chef de file pourra ainsi les insérer dans le projet global et déposer le dossier de candidature dans les temps. La CAGB devra par ailleurs fournir une lettre d'intention (*lettre-type*) indiquant qu'elle s'engage dans le projet comme il est requis pour la constitution du dossier.

Le comité de sélection statuera sur les dossiers le 23 novembre 2003. Si le projet WISH est retenu, une phase de conventionnement sera menée entre partenaires et avec les autorités chargées de la gestion du programme INTERREG III. C'est à ce stade que la CAGB sera amenée à délibérer afin de passer convention sur des engagements précis.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- émet un avis favorable à la poursuite du travail avec le chef de file sur les bases déjà définies (*voir stratégie et plan d'action en annexe 1*) ;
- autorise le Président à adresser une lettre d'intention de s'engager dans le projet (*voir annexe 2*) ;
- mandate la commission 6 pour assurer le suivi du dépôt de candidature jusqu'à la phase du conventionnement qui interviendra si le projet WISH est sélectionné par les instances européennes dans le cadre du programme INTERREG III.

Pour extrait conforme,

Le Président

Présentation du projet et du cadre européen

Le programme européen INTERREG III B

Son objectif est d'encourager la coopération transnationale entre collectivités locales dans les domaines du développement territorial, de la gestion de l'eau, des transports durables, de l'environnement et de la valorisation des ressources culturelles. Pour la Franche-Comté, les coopérations sont à proposer au sein de l'ensemble Nord-Ouest Europe.

Si le projet présenté par les partenaires des différents pays est agréé, le programme INTERREG permet que soit cofinancé par le fonds européen FEDER :

- des actions locales propres à chacun des partenaires ;
- des actions de coopération transnationale ;
- la gestion globale du projet par le chef de file (le territoire qui dépose et pilote le projet)

La proposition d'inscription de la CAGB dans le projet WISH piloté par le *District of Kirklees (R-U)*

Pour la CAGB, il s'agit de présenter dans le projet WISH des opérations d'aménagement de l'axe structurant « bleu et vert » que constitue la Vallée du Doubs avec un objectif de développement durable et d'attractivité (touristique, résidentielle, identitaire...).

Le choix des opérations à présenter doit tenir compte de la programmation des actions pour 2004-2006 (PPIF, contrat d'agglomération...). En effet, il s'agit d'inscrire dans le projet WISH des opérations que la (ou les) collectivité(s) locale(s) aurai(en)t de toute façon conduites de 2004 à 2006. Car, si le projet WISH est sélectionné dans la cadre du programme européen INTERREG III, le fonds européen FEDER viendra cofinancer la réalisation de ces opérations.

En contrepartie, la collectivité locale cofinance deux « actions nouvelles » : la coopération transnationale et la gestion du projet global par le Kirklees qui est chef de file (ces actions nouvelles sont financièrement réduites en comparaison des opérations locales). Par ailleurs, la coopération transnationale doit faciliter la mise en œuvre des opérations dans la vallée du Doubs par des moyens d'ingénierie partagés avec les partenaires britanniques et belges.

Le travail mené jusqu'à présent permettrait de proposer les opérations suivantes au chef de file :

- Réalisation des équipements fluviaux structurants ;
- Résorption de friches industrielles, lancement de la requalification ;
- Aménagement de la station nautique de La Malate ;
- Actions de valorisation de l'infrastructure verte de la vallée du Doubs ;
- Aménagement d'itinéraires en modes doux ou cyclables en lien avec la véloroute (à titre démonstratif pour faciliter ensuite la mise en œuvre du schéma global).

Lettre d'intention

Titre du projet : **Water Integrated Sustainable Heritage (WISH)**

En cas d'approbation du projet mentionné ci-dessus à la suite de la candidature introduite en vue d'obtenir une subvention du Programme INTERREG III B Europe du Nord-Ouest (ENO), nous certifions par la présente que

La Communauté d'agglomération du Grand Besançon (CAGB)

Mentionnée comme partenaire n° dans le dossier de candidature du projet, contribuera à hauteur de 3 797 500 € au co-financement du budget (partie nationale) dudit projet.

Nous certifions par ailleurs qu'aucune dépense liée au projet précité ne sera financée par un autre programme de l'Union européenne.

Signature

Date

Nom du signataire

Titre/fonction dans l'organisation
[Le Président]

Sceau officiel de l'organisation partenaire